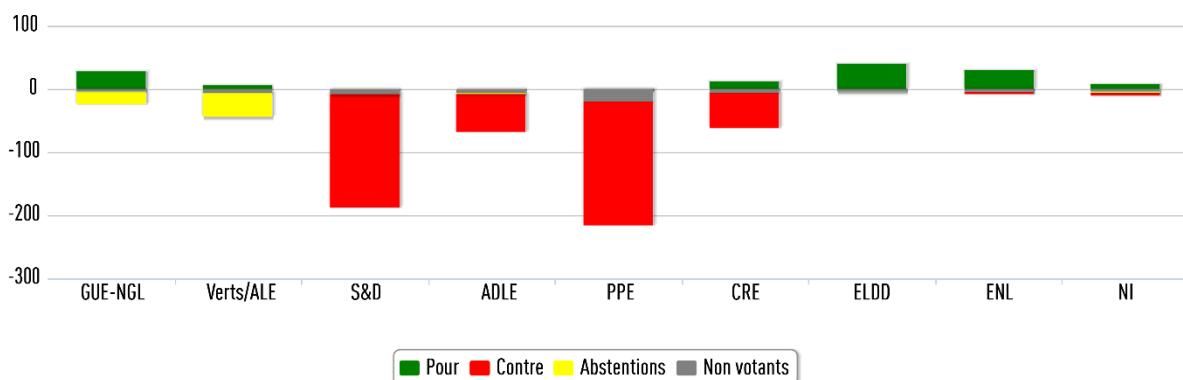


Faudrait-il limiter les interventions du Plan Juncker visant à soutenir la croissance ?

Le vote des parlementaires européens

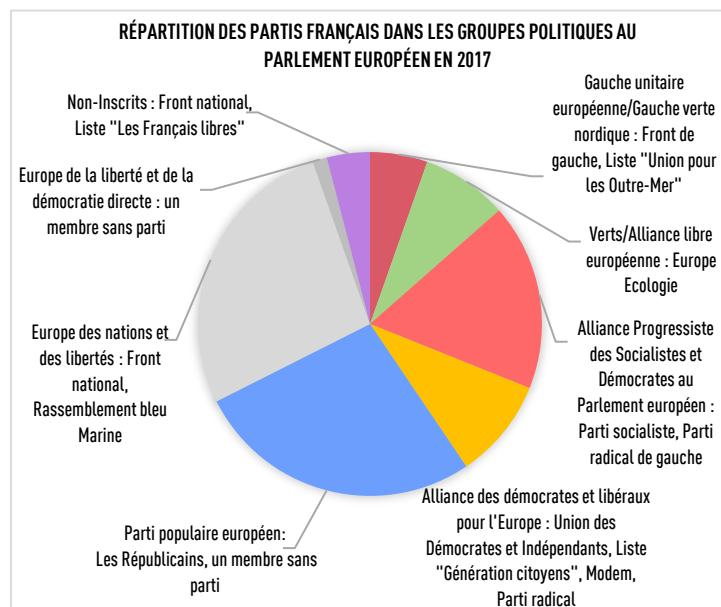


Le Fonds européen pour les investissements stratégiques, l'un des piliers du Plan d'investissement pour l'Europe, est l'un des projets phares de l'actuelle Commission. L'objectif du Plan Juncker (EFSI) est de mobiliser au moins 315 milliards d'euros d'investissements supplémentaires dans l'économie de l'UE sur une période de trois ans (2015-2018). Il consiste en une garantie de 16 milliards d'euros provenant du budget de l'UE, montant en partie financé par des fonds destinés à d'autres programmes de l'UE, notamment Horizon 2020 et le mécanisme pour l'interconnexion en Europe.

Malgré son caractère innovant, certains parlementaires l'ont critiqué, émettant des doutes sur l'additionnalité et la qualité des projets financés ainsi que sur la pertinence globale de cet instrument pour assurer la croissance et le développement. Cependant, la plupart des députés l'ont défendu et un amendement critique présenté par le groupe ELDD a été rejeté à plus de 70 %.

Les groupes centristes ADLE, S&D, PPE et CRE ont fermement soutenu l'initiative de la Commission Juncker, tandis qu'ELDD et ENL ont voté contre. À noter que la majorité des députés Verts/ALE et un grand nombre de parlementaires GUE-NGL se sont abstenus.

En général, les députés français ont suivi la ligne de leurs groupes politiques pendant la séance plénière. Ainsi, tous les députés socialistes, centristes et Les Républicains ont voté en faveur de l'EFSI. De même, tous les membres du parti français Europe Écologie ont suivi la ligne de leur groupe et se sont abstenus.



Tous les représentants de la circonscription Sud-Est ne partageaient pas le même avis sur l'EFSI. Les députés Front national et Front de gauche ont soutenu l'amendement critique, mais les membres du Parti socialiste, des Républicains et du Mouvement Démocrate ont défendu le fonds mis en place par la Commission Juncker. Quant à la représentante des Verts, Michèle Rivasi, elle a suivi la ligne de son groupe et s'est abstenu.

Faudrait-il limiter les interventions du Plan Juncker visant à soutenir la croissance ?

Le vote des parlementaires européens du Sud-Est*.

Pour

Marie-Christine VERGIAT



Front de Gauche

Marie-Christine ARNAUTU



Front national

Mireille D'ORNANO



Front national

Dominique MARTIN



Front national

Bruno GOLLNISCH



Front national

GUE/NGL

ENL

ENL

ENL

NI

Contre

Sylvie GOULARD



Mouvement Démocrate

Michel DANTIN



Les Républicains

Françoise GROSSETÈTE



Les Républicains

Renaud MUSELIER



Les Républicains

Sylvie GUILLAUME



Parti socialiste

Vincent PEILLON



Parti socialiste

ADLE

PPE

PPE

PPE

S&D

S&D

Abstention

Michèle RIVASI



Europe Écologie

Verts/ALE

Excusé

Jean-Marie LE PEN

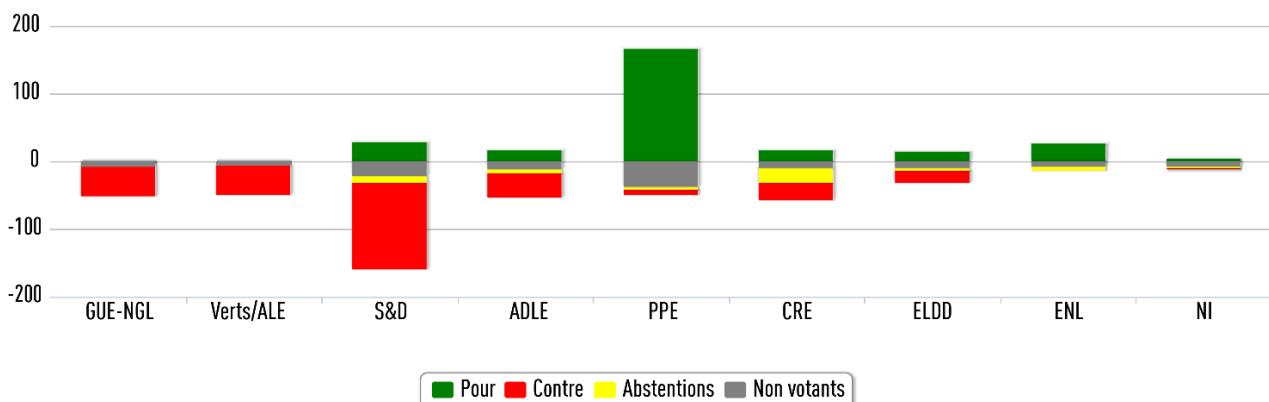


Front national

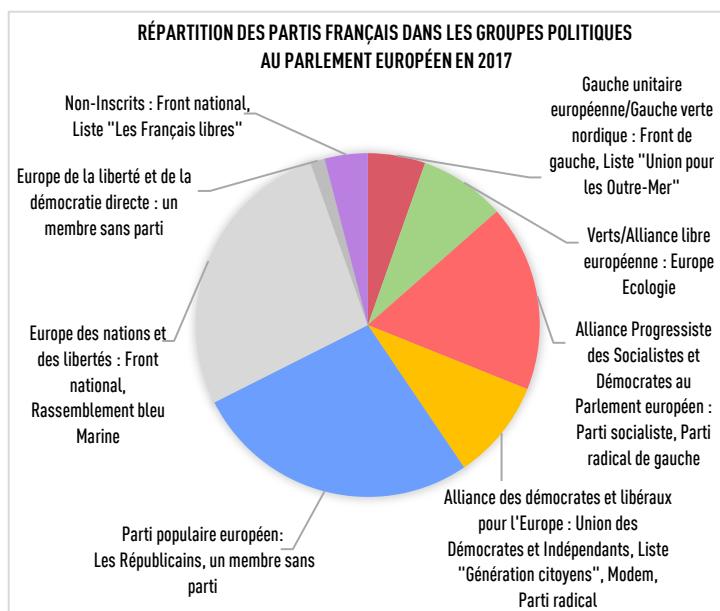
NI

Les employeurs devraient-ils interdire les signes religieux au travail ?

Le vote des parlementaires européens



Deux mois après les attentats de Nice, les députés européens ont voté sur un amendement défendant les droits des employeurs à interdire les symboles religieux sur le lieu de travail quand il s'agit de symboles qui portent atteinte aux droits des femmes et peuvent entraîner des problèmes de sécurité. Ce vote résonne particulièrement dans le contexte français, la France ayant déjà interdit le port du voile dans les écoles publiques, ainsi que la burqa et le niqab (des voiles qui couvrent le visage des femmes).



La majorité des députés de la circonscription Sud-Est a voté pour l'interdiction des symboles religieux sur les lieux de travail. Les membres présents du Front national et Les Républicains ont ainsi soutenu la possibilité d'interdire de tels symboles.

Les autres parlementaires étaient plus partagés sur cette question. La centriste Sylvie Goulard et Marie-Christine Vergiat (Front de gauche) n'ont pas voté. Les membres du Parti socialiste étaient divisés : Sylvie Guillaume a soutenu l'interdiction, mais Vincent Peillon a voté contre. Enfin, l'écologiste Michèle Rivasi a suivi la ligne de son parti et s'est opposée à l'interdiction.



Les employeurs devraient-ils interdire les signes religieux au travail ?

Le vote des parlementaires européens du Sud-Est*.

Pour

Marie-Christine ARNAUTU



Front national

Mireille D'ORNANO



Front national

Dominique MARTIN



Front national

Françoise GROSSETÈTE



Les Républicains

Renaud MUSELIER



Les Républicains

Sylvie GUILLAUME



Parti socialiste

ENL

ENL

ENL

PPE

PPE

S&D

Bruno GOLLNISCH



Front national

NI

Contre

Michèle RIVASI



Europe Écologie

Vincent PEILLON



Parti socialiste

Verts/ALE

S&D

Absent

Michel DANTIN



Les Républicains

Jean-Marie LE PEN



Front national

PPE

NI

Ne vote pas

Marie-Christine VERGIAT



Front de Gauche

Sylvie GOULARD



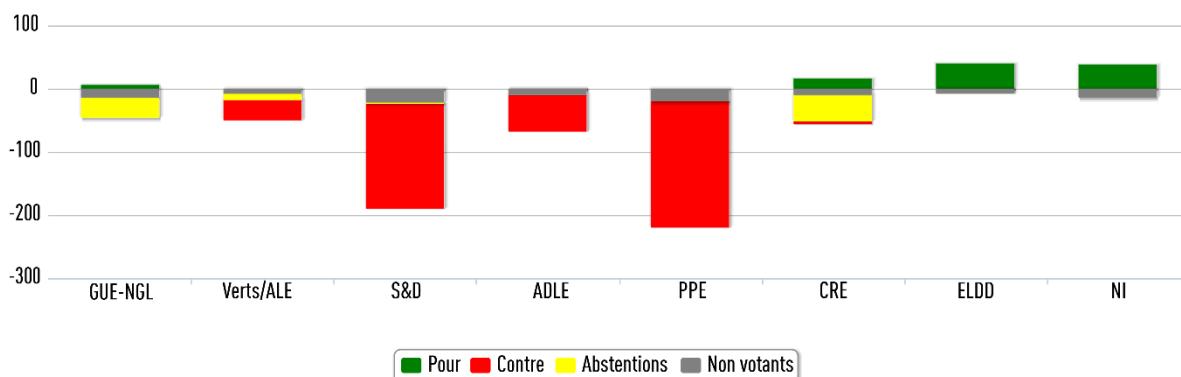
Mouvement Démocrate

GUE/NGL

ADLE

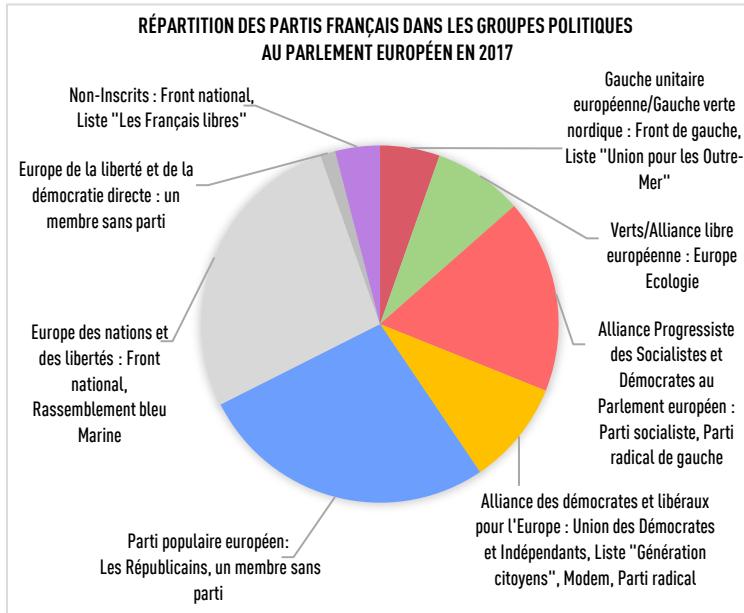
Le Parlement devrait-il censurer la Commission européenne ?

Le vote des parlementaires européens



Peu après l'approbation de sa nomination par le Parlement européen, le nouveau président de la Commission a été mis en cause dans une affaire pointant sa responsabilité, en tant qu'ancien Premier ministre du Luxembourg, dans la définition de politiques d'exemption fiscale au profit d'entreprises multinationales. La motion de censure visant la Commission a été initiée par les députés eurosceptiques ELDD et ENL, mais elle a été rejetée par plus de 70 % des votants. Néanmoins, plus de 189 députés n'ont pas voté contre la motion, remettant ainsi en question la légitimité de Jean-Claude Juncker à la tête de la Commission. Les groupes PPE, S&D, ADLE et Verts ont soutenu le président Juncker, tandis que la majorité des députés CRE et GUE-NGL a choisi de s'abstenir.

Alors que les députés français avaient été très partagés lors de l'élection de la Commission dirigée par Jean-Claude Juncker, une grande majorité d'entre eux a rejeté la motion de censure.



Il est intéressant de noter que, à l'exception des membres présents du Front national, aucun des autres députés français de la région Sud-Est n'a soutenu la motion portée par le groupe ENL. Ainsi, à part Marie-Christine Vergiat (Front de gauche) qui s'est abstenu, tous les autres parlementaires ont suivi la ligne de leurs groupes politiques respectifs et ont rejeté la motion de censure de la Commission.

Le Parlement devrait-il censurer la Commission européenne ?

Le vote des parlementaires européens du Sud-Est*.

Pour

Marie-Christine ARNAUTU



Front national

Mireille D'ORNANO



Front national

Dominique MARTIN



Front national

Bruno GOLLNISCH



Front national

ENL

ENL

ENL

NI

Contre

Sylvie GOULARD



Mouvement Démocrate

Michel DANTIN



Les Républicains

Francoise GROSSETÈTE



Les Républicains

Renaud MUSELIER



Les Républicains

Sylvie GUILLAUME



Parti socialiste

Vincent PEILLON



Parti socialiste

ADLE

PPE

PPE

PPE

S&D

S&D

Abstention

Marie-Christine VERGIAT



Front de Gauche

GUE/NGL

Absent

Michèle RIVASI



Europe Écologie

Jean-Marie LE PEN



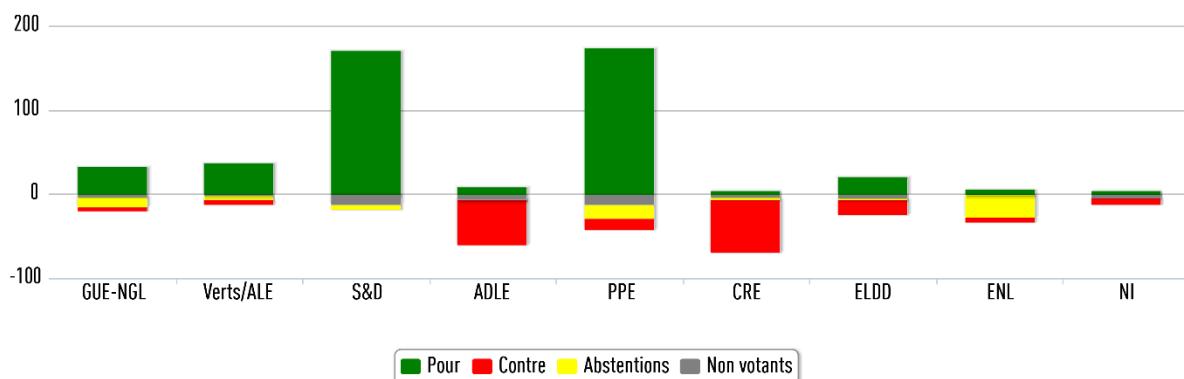
Front national

Verts/ALE

NI

L'UE devrait-elle coopérer de façon plus étroite avec l'Iran ?

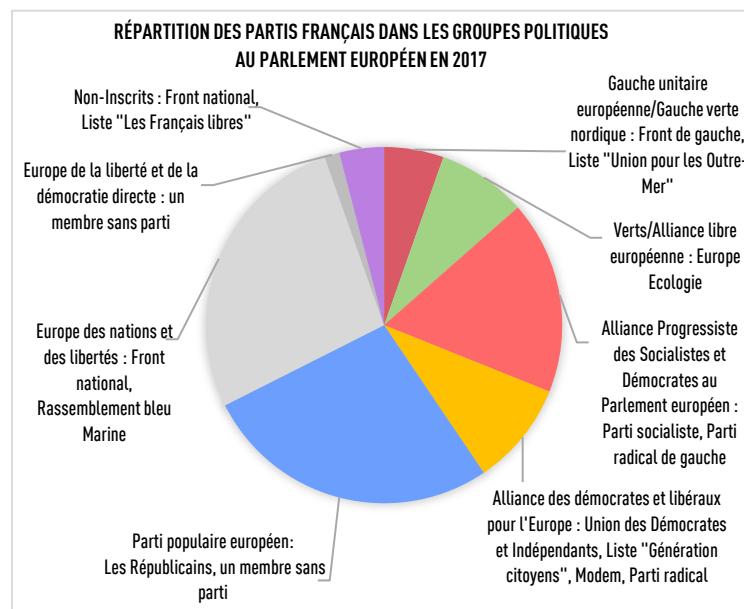
Le vote des parlementaires européens



Le 25 octobre 2016, le Parlement européen a adopté une résolution plaident pour un resserrement des relations de l'Union européenne avec la République islamique d'Iran, tout particulièrement dans le domaine économique. Cette résolution a été adoptée par une majorité hétérogène constituée de députés GUE-NGL, Verts/ALE, S&D, PPE et ELDD. En revanche, les députés libéraux ADLE et CRE ont voté contre et la plupart des membres du groupe ENL se sont abstenus.

Les députés français de la circonscription Sud-Est étaient partagés sur cette question et ils ont suivi la ligne de leurs groupes politiques.

Les membres du Front national (ENL) ont choisi de s'abstenir, à l'exception de Bruno Gollnisch qui a voté contre le rapport en séance plénière, mais qui a ensuite transformé son vote en abstention. L'opposition à un plus grand rapprochement avec l'Iran est venue de deux femmes : l'écologiste Michèle Rivasi et la centriste Sylvie Goulard. Tous les autres députés du Parti socialiste, des Républicains et du Front de gauche ont soutenu le rapport, néanmoins le député Les Républicains Michel Dantin n'a pas pris part au vote.





L'UE devrait-elle coopérer de façon plus étroite avec l'Iran ?

Le vote des parlementaires européens du Sud-Est*.

Pour

Marie-Christine VERGIAT



Front de Gauche

Françoise GROSSETÈTE



Les Républicains

Renaud MUSELIER



Les Républicains

Sylvie GUILLAUME



Parti socialiste

Vincent PEILLON



Parti socialiste

GUE/NGL

PPE

PPE

S&D

S&D

Contre

Sylvie GOULARD



Mouvement Démocrate

Michèle RIVASI



Europe Écologie

Bruno GOLLNISCH



Front national

ADLE

Verts/ALE

NI

Abstention

Marie-Christine ARNAUTU



Front national

Mireille D'ORNANO



Front national

Dominique MARTIN



Front national

ENL

ENL

ENL

Ne vote pas

Michel DANTIN



Les Républicains

PPE

Excusé

Jean-Marie LE PEN

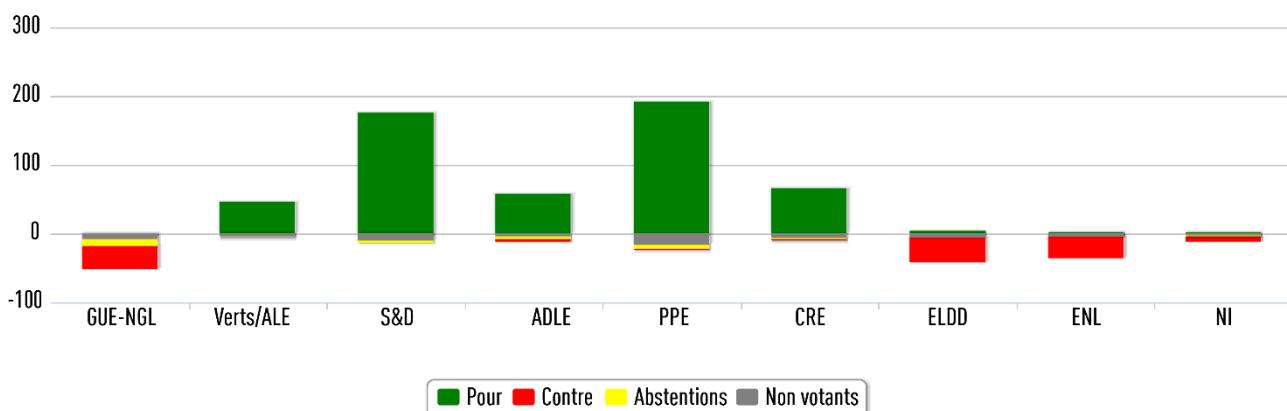


Front national

NI

L'UE devrait-elle refuser le doublement de la capacité du gazoduc Nord Stream II ?

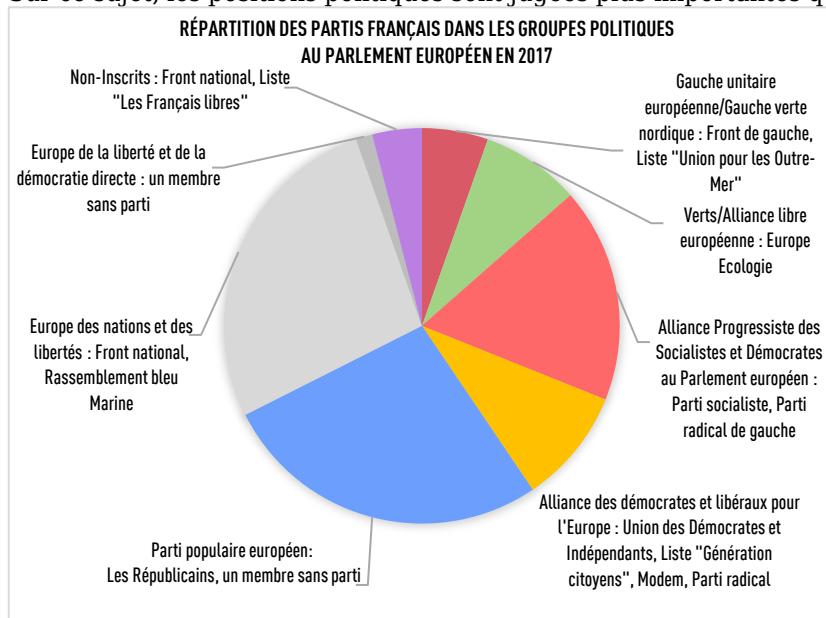
Le vote des parlementaires européens



Nord Stream II est un projet visant à doubler la capacité du gazoduc existant en mer Baltique et qui transporte le gaz de la Russie vers l'Allemagne, via les zones économiques exclusives finlandaise, suédoise et danoise (en évitant les États baltes et la Pologne). La demande européenne de gaz diminue depuis 2010, ce qui incite de nombreux pays d'Europe centrale et de l'Est à s'opposer à ce projet. Ils y voient une manœuvre de la Russie pour accroître son influence dans l'UE et pour réduire la quantité de gaz russe transitant par l'Ukraine. En revanche, le ministère de l'Économie allemand de même que l'Autriche sont davantage intéressés par les effets positifs du projet sur l'économie allemande et par la continuité de l'approvisionnement en gaz russe.

Une grande majorité des députés a fait état de préoccupations quant au projet Nord Stream II et certains parlementaires ont même pris des positions allant à l'encontre de celles adoptées par leurs partis nationaux. Par exemple des députés allemands du groupe S&D se sont opposés au projet pourtant soutenu par le leader de leur parti, Sigmar Gabriel.

Sur ce sujet, les positions politiques sont jugées plus importantes que les affiliations nationales. Les groupes



PPE, S&D, ADLE, CRE et Verts/ALE ont fait part de leurs inquiétudes quant au doublement de capacité du gazoduc Nord Stream, à l'inverse des groupes GUE-NGL, ELDD et ENL.

Les représentants de la circonscription Sud-Est ont généralement suivi la ligne de leurs groupes politiques au Parlement. Seuls les membres du groupe ENL se sont montrés favorables au doublement de capacité du gazoduc. Les autres députés de la région - socialistes, Les Républicains, centristes et écologistes - ont voté contre le projet d'extension. Une seule abstention a été enregistrée, celle de Marie-Christine Vergiat, du Front de gauche.

L'UE devrait-elle refuser le doublement de la capacité du gazoduc Nord Stream II ?

Le vote des parlementaires européens du Sud-Est*.

Pour

Sylvie GOULARD



Mouvement Démocrate

Michel DANTIN



Les Républicains

Françoise GROSSETÈTE



Les Républicains

Michèle RIVASI



Europe Écologie

Sylvie GUILLAUME



Parti socialiste

Vincent PEILLON



ADLE

PPE

PPE

Verts/ALE

S&D

S&D

Contre

Marie-Christine ARNAUTU



Front national

Mireille D'ORNANO



Front national

Dominique MARTIN



Front national

Bruno GOLLNISCH



Front national

ENL

ENL

ENL

NI

Abstention

Marie-Christine VERGIAT



Front de Gauche

GUE/NGL

Absent

Renaud MUSELIER



Les Républicains

Jean-Marie LE PEN



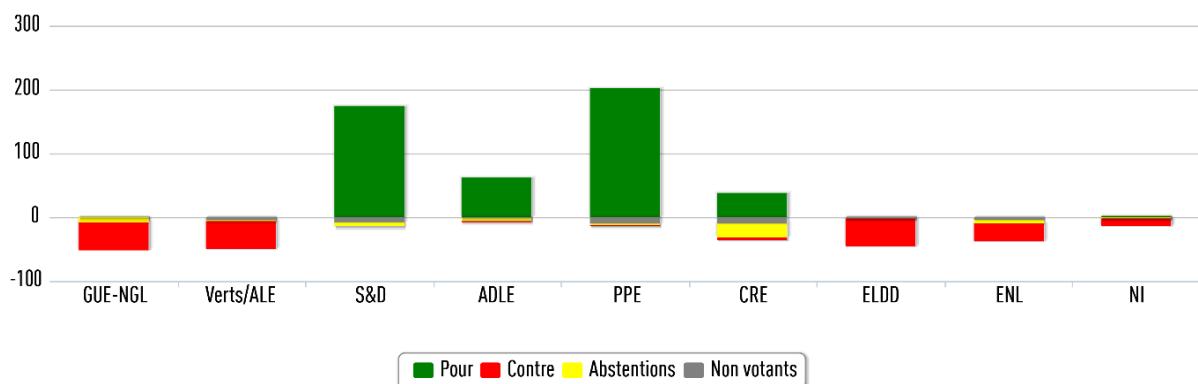
Front national

PPE

NI

Le Parlement européen devrait-il investir la Commission Juncker ?

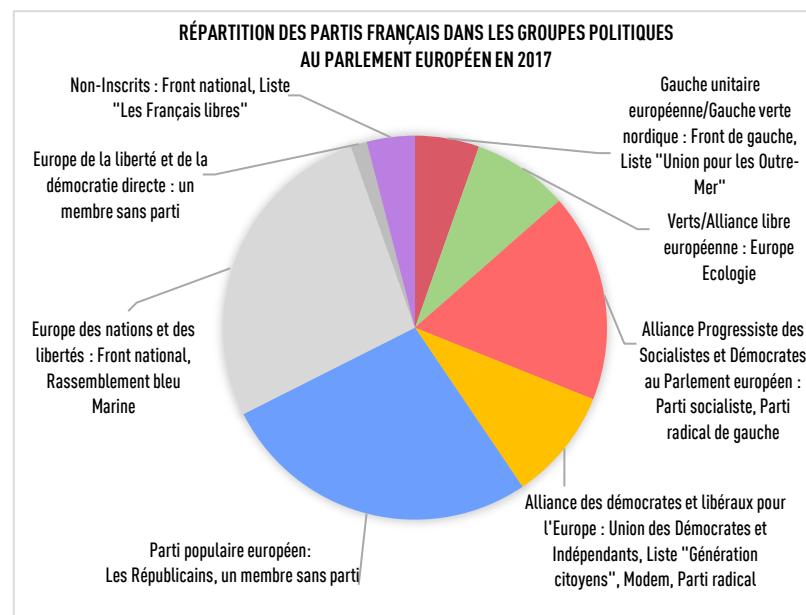
Le vote des parlementaires européens



L'actuel collège des commissaires dirigé par Jean-Claude Juncker a été élu par le Parlement européen le 22 octobre 2014, quelques mois après les élections européennes.

Plus de 60 % des députés ont voté en faveur de la nouvelle Commission, mais le soutien le plus marqué est venu des trois groupes centristes du Parlement : Parti populaire européen, libéraux et socio-démocrates. Inversement, les autres groupes politiques ont voté contre la mise en place du nouveau collège des commissaires, sauf la CRE dont les députés y étaient pour certains favorables et d'autres opposés, tandis que quelques-uns se sont abstenus.

Il est intéressant de remarquer que les députés français n'étaient pas en phase avec le reste de l'assemblée : 35 d'entre eux ont voté contre et 34 autres ont voté pour.



En dépit de certaines dissensions au sein des partis centristes français, les députés socialistes, Les Républicains et du Mouvement Démocrate de la circonscription Sud-Est ont voté en faveur de l'élection de la Commission Juncker. Les membres des groupes d'opposition ont sans surprise voté contre, à savoir les députés Front national, Verts et Front de gauche. L'unique exception est venue des rangs du Front national, Mireille d'Ornano n'ayant pas participé au vote.

Le Parlement européen devrait-il investir la Commission Juncker ?

Le vote des parlementaires européens du Sud-Est*.

Pour

Sylvie GOULARD



Mouvement Démocrate

Michel DANTIN



Les Républicains

Françoise GROSSETÈTE



Les Républicains

Renaud MUSELIER



Les Républicains

Sylvie GUILLAUME



Parti socialiste

Vincent PEILLON



Parti socialiste

ADLE

PPE

PPE

PPE

S&D

S&D

Contre

Marie-Christine VERGIAT



Front de Gauche

Marie-Christine ARNAUTU



Front national

Dominique MARTIN



Front national

Michèle RIVASI



Europe Écologie

Bruno GOLLNISCH



Front national

Jean-Marie LE PEN



Front national

GUE/NGL

ENL

ENL

Verts/ALE

NI

NI

Ne vote pas

Mireille D'ORNANO



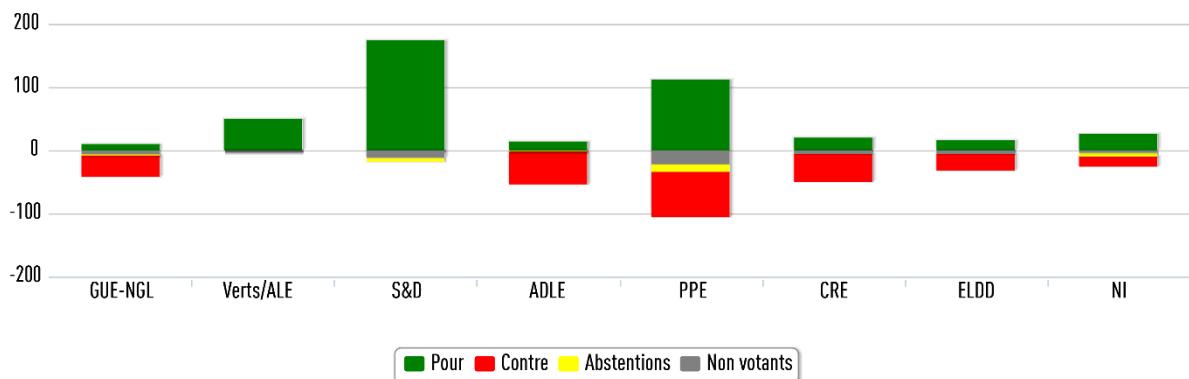
Front national

ENL



L'UE devrait-elle instaurer un système de paiement des quotas du SCEQE¹ pour l'acier provenant de pays tiers ?

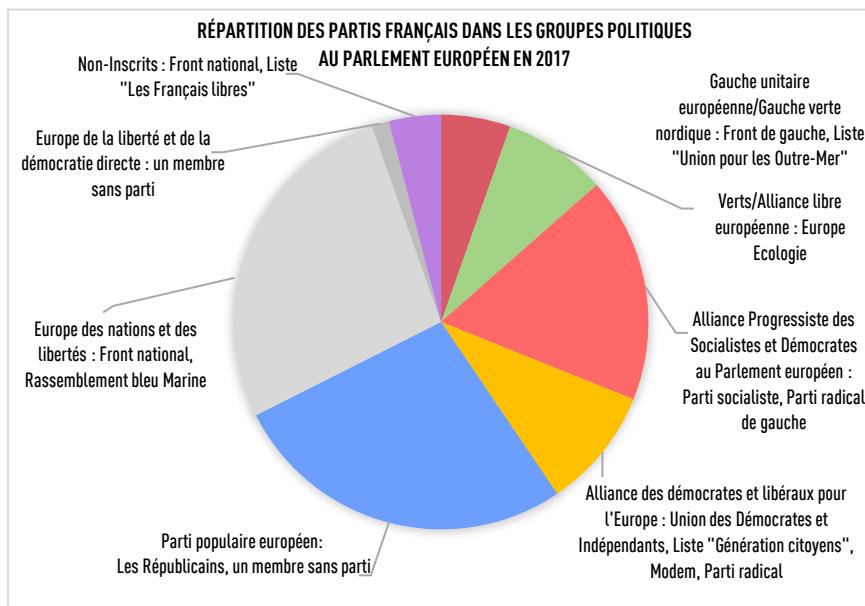
Le vote des parlementaires européens



Les producteurs d'acier européen doivent relever deux grands défis : la baisse de la demande d'acier en Europe et une concurrence féroce avec les exportateurs de pays tiers. Par ailleurs, les parlementaires sont préoccupés par le risque de voir les industries fortement émettrices de CO₂ s'installer dans des pays où les réglementations environnementales sont plus souples, uniquement du fait du renforcement de la réglementation de l'UE en la matière. C'est pourquoi un amendement déposé par le groupe S&D demandait à la Commission d'étudier la possibilité de faire payer des quotas SCEQE sur l'acier importé, afin de lutter contre le phénomène de fuite de carbone et d'amoindrir la concurrence extérieure.

L'amendement a été approuvé par plus de 60 % des députés. Les avis des groupes politiques étaient partagés, en fonction des positions nationales. Cependant, de façon générale, l'amendement a été soutenu par la plupart des membres des groupes PPE, S&D et Verts. Dans les autres groupes, les députés ont généralement voté contre le système proposé, à l'exception notable de 19 parlementaires polonais CRE qui l'ont soutenu.

Par crainte de la concurrence de la Chine, les députés français ont voté à une majorité écrasante pour la proposition : 68 voix pour sur 72 députés ayant participé au vote. En ce qui concerne les élus de la région Sud-Est, seuls deux parlementaires n'ont pas voté en faveur de cet amendement : Marie-Christine Vergiat (Front de gauche) qui a été la seule de son parti à s'abstenir et Jean-Marie Le Pen (Indépendant) qui n'a pas pris part au vote.



¹ Système communautaire d'échange de quotas d'émission

L'UE devrait-elle instaurer un système de paiement des quotas du SCEQE (système communautaire d'échange de quotas d'émission) pour l'acier provenant de pays tiers ?

Le vote des parlementaires européens du Sud-Est*.

Pour

Marie-Christine ARNAUTU	Mireille D'ORNANO	Dominique MARTIN	Sylvie GOULARD	Michel DANTIN	Françoise GROSSETÈTE
-------------------------	-------------------	------------------	----------------	---------------	----------------------



Front national



Front national



Front national



Mouvement Démocrate



Les Républicains



Les Républicains

ENL

ENL

ENL

ADLE

PPE

PPE

Renaud MUSELIER

Michèle RIVASI

Sylvie GUILLAUME

Vincent PEILLON

Bruno GOLLNISCH



Les Républicains



Europe Écologie



Parti socialiste



Parti socialiste



Front national

PPE

Verts/ALE

S&D

S&D

NI

PPE

Abstention

Marie-Christine VERGIAT



Front de Gauche

GUE/NGL

Ne vote pas

Jean-Marie LE PEN

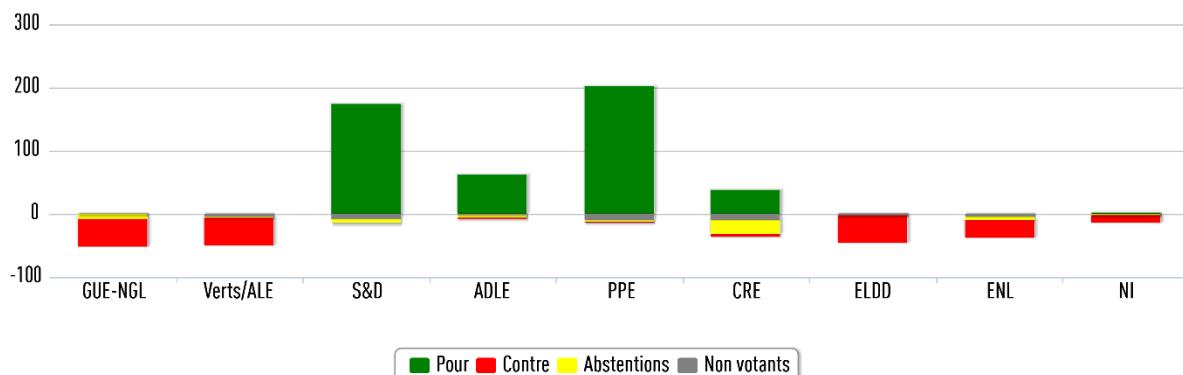


Front national

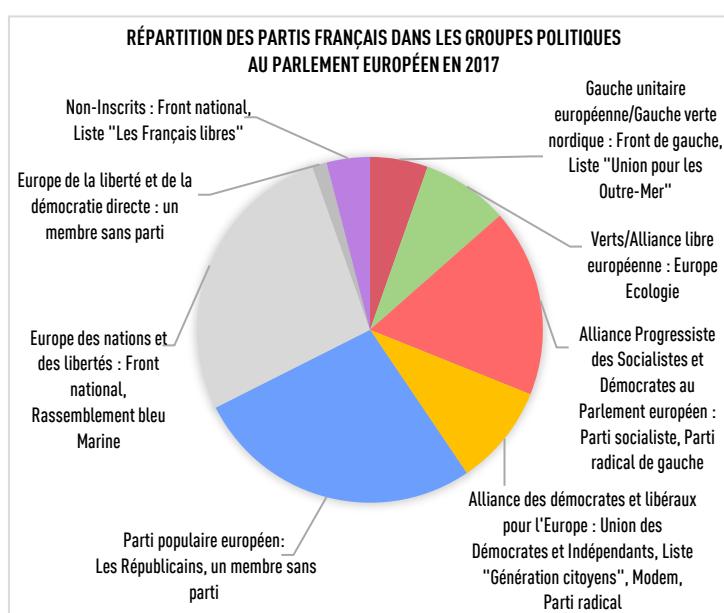
NI

L'UE devrait-elle se doter d'une Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes ?

Le vote des parlementaires européens



Début juillet 2016, les députés ont voté la création de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes dans le but de centraliser la gestion des frontières au niveau européen. Cette agence remplacera Frontex et pourra déployer une équipe d'experts sur le terrain pour aider les autorités nationales à faire face aux afflux importants de réfugiés dans l'Union européenne. Cette équipe pourra même être déployée sans le consentement de l'État membre concerné, après accord du Conseil européen. La création de la nouvelle agence a été soutenue par les groupes PPE, S&D, ADLE, et par la plupart des députés CRE. Les autres groupes ont massivement voté contre.



La création de la nouvelle agence a été accueillie par un certain scepticisme de la part des représentants de la région Sud-Est. Ainsi, tous les députés Front national ainsi que Michèle Rivasi (Europe Écologie) et Marie-Christine Vergiat (Front de gauche) se sont opposés au projet. Inversement, les parlementaires Les Républicains, du Parti socialiste et du Mouvement Démocrate ont soutenu la création de l'agence.

L'UE devrait-elle se doter d'une Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes ?

Le vote des parlementaires européens du Sud-Est*.

Pour

Sylvie GOULARD



Mouvement Démocrate

Michel DANTIN



Les Républicains

Françoise GROSSETÈTE



Les Républicains

Renaud MUSELIER



Les Républicains

Sylvie GUILLAUME



Parti socialiste

Vincent PEILLON



Parti socialiste

ADLE

PPE

PPE

PPE

S&D

S&D

Contre

Marie-Christine VERGIAT



Front de Gauche

Marie-Christine ARNAUTU



Front national

Mireille D'ORNANO



Front national

Dominique MARTIN



Front national

Michèle RIVASI



Europe Écologie

Bruno GOLLNISCH



Front national

GUE/NGL

ENL

ENL

ENL

Verts/ALE

NI

Jean-Marie LE PEN

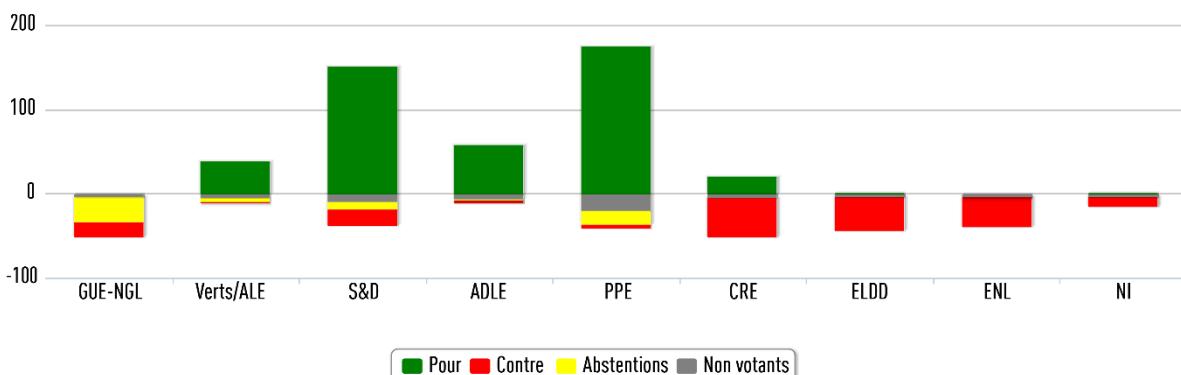


Front national

NI

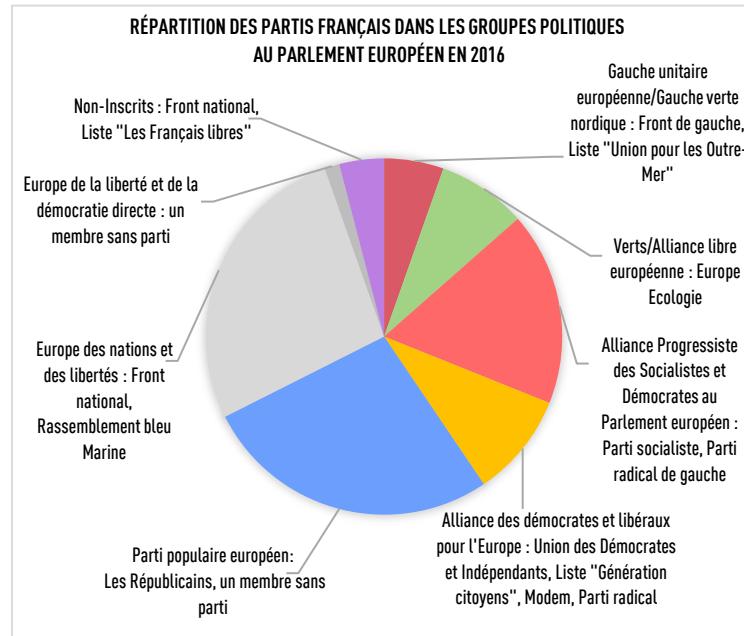
Le Budget de l'UE devrait-il être augmenté ?

Le vote des parlementaires européens



Le budget de l'Union européenne pour l'année 2017 a été voté le mois dernier. Une large majorité de députés au Parlement européen (65 %) a demandé que davantage de moyens soient alloués à l'emploi des jeunes et aux questions migratoires. Un accord provisoire a été transmis au Conseil, mais étant donné que des gouvernements nationaux ne voulaient pas augmenter les dépenses des institutions européennes, certains ont tenté de bloquer les tentatives du Parlement de refuser toute coupe budgétaire. Par la suite, un accord est intervenu entre le Conseil et le Parlement européen : un montant supplémentaire de 500 millions d'euros sera affecté à l'Initiative pour l'emploi des jeunes et 750 millions seront redistribués pour améliorer la gestion des migrations.

Différents groupes politiques au Parlement ont soutenu cette augmentation, à savoir le PPE, S&D, ADLE, les Verts et même une partie de la CRE. En revanche, les groupes eurosceptiques ELDD, ENL et la plupart des députés CRE ont voté contre, tandis que l'extrême gauche était divisée entre opposition et abstention.



Parmi les représentants de la région Sud-Est, le soutien au budget amendé par le Parlement est venu des députés Les Républicains, socialistes et écologistes. L'élue du Front de gauche Marie-Christine Vergiat était moins convaincue et a décidé de s'abstenir. Tous les députés du Front national ont voté contre le budget proposé, mais Sylvie Goulard (Mouvement Démocrate) n'a pas suivi la ligne de son parti et n'a pas voté.

Le Budget de l'UE devrait-il être augmenté ?

Le vote des parlementaires européens du Sud-Est*.

Pour

Michel DANTIN



Les Républicains

Françoise GROSSETÈTE



Les Républicains

Renaud MUSELIER



Les Républicains

Michèle RIVASI



Europe Écologie

Sylvie GUILLAUME



Parti socialiste

Vincent PEILLON



Parti socialiste

PPE

PPE

PPE

Verts/ALE

S&D

S&D

Contre

Marie-Christine ARNAUTU



Front national

Mireille D'ORNANO



Front national

Dominique MARTIN



Front national

Bruno GOLLNISCH



Front national

ENL

ENL

ENL

NI

Abstention

Marie-Christine VERGIAT



Front de Gauche

GUE/NGL

Ne vote pas

Sylvie GOULARD



Mouvement Démocrate

ADLE

Excusé

Jean-Marie LE PEN

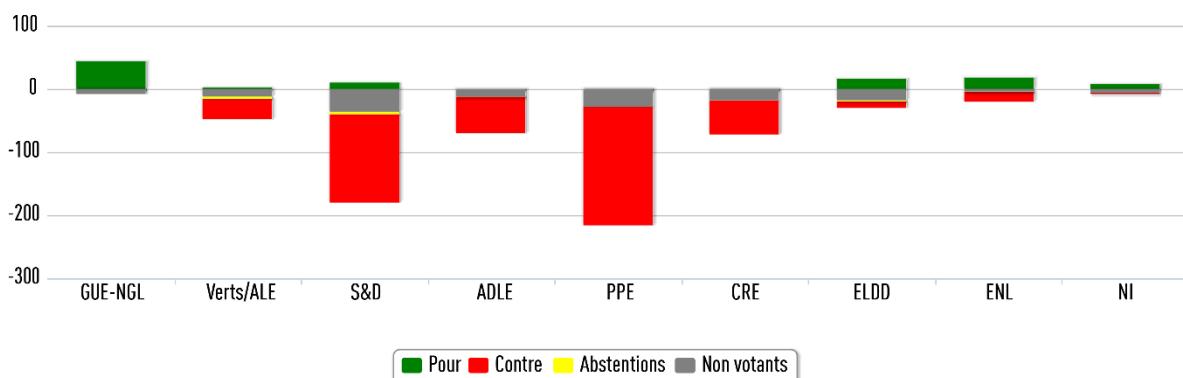


Front national

NI

Faudrait-il empêcher que les sociétés publiques de chemins de fer soient privatisées ?

Le vote des parlementaires européens



Bien que l'Union européenne n'ait pas compétence en matière de privatisation ou de maintien dans le secteur public des opérateurs ferroviaires, le vote sur cet amendement met en évidence certaines positions intéressantes des partis nationaux. Ainsi une grande majorité des députés (72 %) a rejeté la proposition du groupe d'extrême gauche GUE-NGL, qui invitait les États membres à conserver les systèmes ferroviaires dans le secteur public et, par conséquent, à éviter toute privatisation. Cette initiative était portée par les groupes GUE-NGL, Verts/ALE et ELDD, l'opposition étant emmenée par les groupes PPE, ADLE, S&D et CRE. Le groupe d'extrême droite ENL était partagé entre soutien et opposition (le Front national refuse toute privatisation, mais d'autres partis du groupe y sont favorables).

Il est intéressant de relever qu'une majorité des députés français était opposée aux privatisations, alors que la séance plénière a largement rejeté l'amendement. Outre les députés français, seule la plupart de leurs homologues grecs ont soutenu cet amendement. Au sein du parti socialiste français, certains députés, au lieu de suivre la ligne du groupe et de voter contre, ont soutenu le

maintien des systèmes ferroviaires publics et d'autres ont décidé de s'abstenir.

Les députés français de la région Sud-Est étaient divisés sur la question de la privatisation des systèmes ferroviaires. Si tous les membres présents du Front national, des Verts et du Front de gauche ont voté en faveur du rejet des privatisations, les députés Les Républicains ainsi que Sylvie Goulard (Mouvement Démocrate) se sont opposés à cet amendement. Et bien que le groupe social-démocrate au Parlement ait également voté contre, les deux députés français de cette circonscription, Sylvie Guillaume et Vincent Peillon, se sont abstenus.





Faudrait-il empêcher que les sociétés publiques de chemins de fer soient privatisées ?

Le vote des parlementaires européens du Sud-Est*.

Pour

Marie-Christine VERGIAT



Front de Gauche

Marie-Christine ARNAUTU



Front national

Mireille D'ORNANO



Front national

Dominique MARTIN



Front national

Michèle RIVASI



Europe Écologie

GUE/NGL

ENL

ENL

ENL

Verts/ALE

Contre

Sylvie GOULARD



Mouvement Démocrate

Michel DANTIN



Les Républicains

Françoise GROSSETÈTE



Les Républicains

ADLE

PPE

PPE

Abstention

Sylvie GUILLAUME



Parti socialiste

Vincent PEILLON



Parti socialiste

S&D

S&D

Absent

Bruno GOLLNISCH



Front national

Jean-Marie LE PEN



Front national

NI

NI

Excusé

Renaud MUSELIER

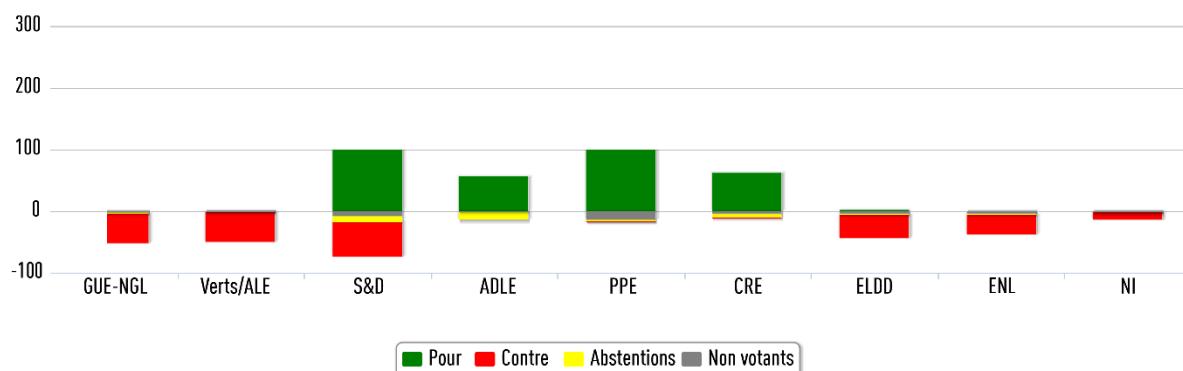


Les Républicains

PPE

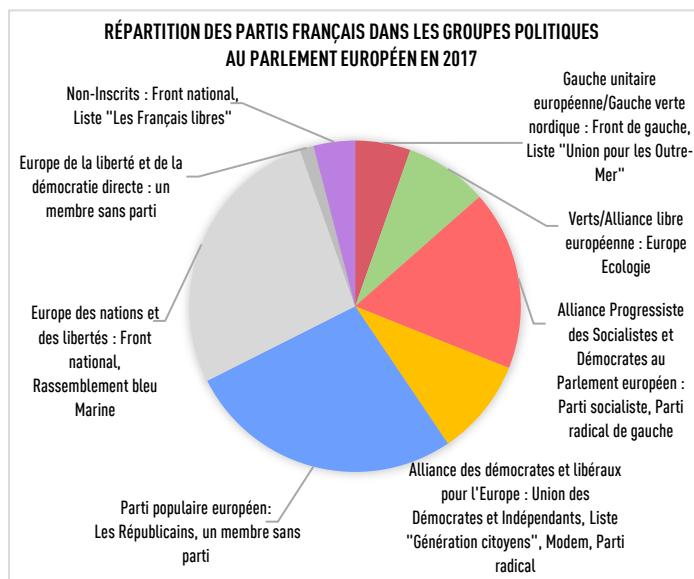
Les négociations du TTIP/TAFTA devraient-elles se poursuivre ?

Le vote des parlementaires européens



En 2013, les États membres ont confié à la Commission européenne le mandat de négocier un partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP/TAFTA) avec les États-Unis.

Le 8 juillet 2015, le Parlement européen a voté, avec une majorité confortable de 61 %, pour la poursuite des négociations en précisant ses conditions. Au bout de trois ans, certains chapitres ont encore peu progressé et l'élection de Donald Trump laisse présager un gel des négociations. La France est le seul État membre qui a officiellement exprimé en 2016 un avis négatif sur la poursuite des négociations.



Les représentants français de la circonscription Sud-Est au Parlement européen étaient très divisés à propos du TTIP/TAFTA, mais finalement une majorité d'entre eux a rejeté le texte. Seuls quatre députés (sur 13) ont voté en faveur de la poursuite des négociations, à savoir les trois membres des Républicains (Michel Dantin, Renaud Muselier et Françoise Grossetête), et la centriste Sylvie Goulard (seule membre de son parti ayant voté favorablement). Tous les autres députés français du Sud-Est se sont opposés à la poursuite des négociations.

Les négociations du TTIP/TAFTA devraient-elles se poursuivre ?

Le vote des parlementaires européens du Sud-Est*.

Pour

Sylvie GOULARD



Mouvement Démocrate

Michel DANTIN



Les Républicains

Françoise GROSSETÈTE



Les Républicains

Renaud MUSELIER



Les Républicains

ADLE

PPE

PPE

PPE

Contre

Marie-Christine VERGIAT



Front de Gauche

Marie-Christine ARNAUTU



Front national

Mireille D'ORNANO



Front national

Dominique MARTIN



Front national

Michèle RIVASI



Europe Écologie

Sylvie GUILLAUME



Parti socialiste

GUE/NGL

ENL

ENL

Verts/ALE

S&D

Vincent PEILLON



Parti socialiste

Bruno GOLLNISCH



Front national

Jean-Marie LE PEN



Front national

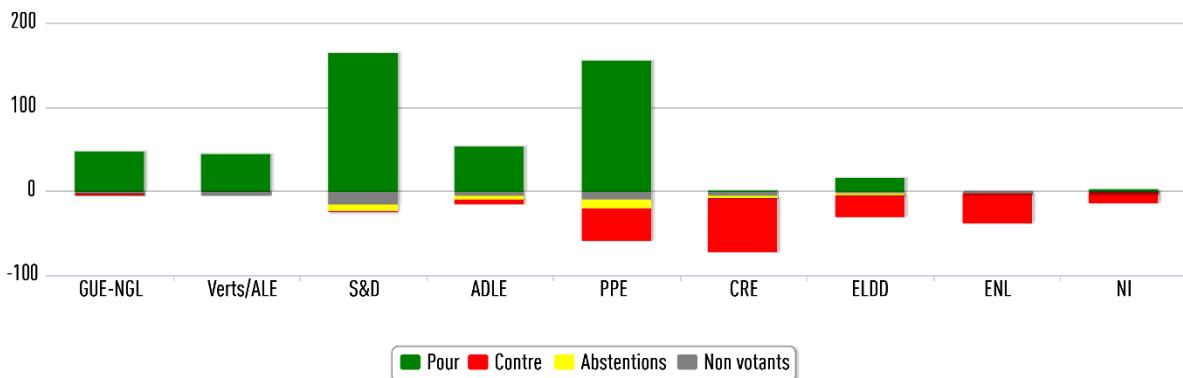
S&D

NI

NI

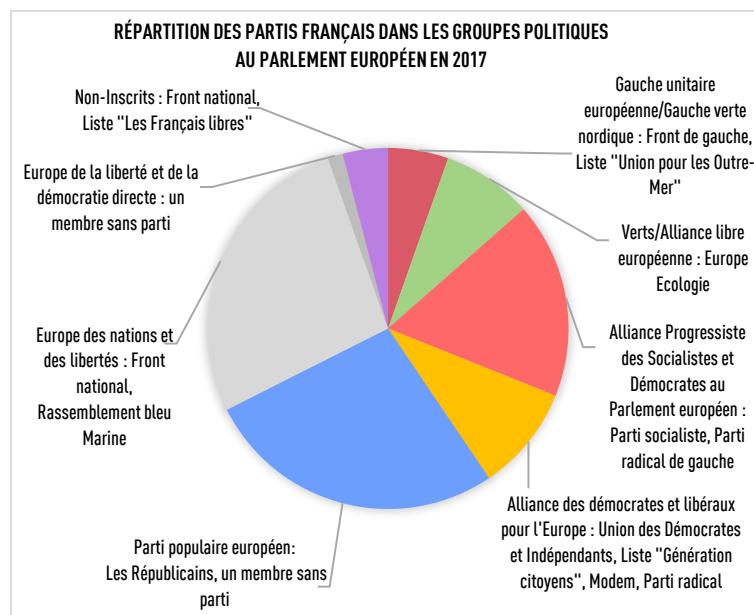
L'UE devrait-elle agir pour une plus grande inclusion sociale des réfugiés ainsi que pour leur intégration sur le marché du travail ?

Le vote des parlementaires européens



En juillet 2016, le Parlement européen s'est prononcé sur un rapport d'initiative présenté par le député italien Brando Benifei, qui suggérait différentes solutions potentielles pour améliorer l'inclusion sociale des réfugiés ainsi que leur intégration sur le marché du travail.

Ce rapport soulignait la nécessité de faire une distinction entre mesures d'urgence et mesures à moyen terme. Il plaideait par ailleurs pour une accélération de la reconnaissance des diplômes et qualifications des réfugiés, et pour l'organisation d'un système d'apprentissage linguistique. Le rapport était défendu par les groupes GUE-NGL, Verts/ALE, S&D, ADLE et PPE, l'opposition étant emmenée par CRE, ELDD, ENL et aussi par quelques membres du PPE. Il a été approuvé par 69 % des votants.



Tous les membres du Front national de la région Sud-Est se sont opposés à l'introduction de mesures supplémentaires pour l'inclusion sociale des réfugiés. Inversement, les autres parlementaires de cette circonscription ont soutenu le rapport, mais certains membres des partis ayant porté l'amendement n'ont pas suivi leurs collègues et ont décidé de ne pas voter. Ainsi, bien que présents lors de la séance plénière, Sylvie Guillaume (Parti socialiste), Sylvie Goulard (Mouvement Démocrate) et Michèle Rivasi (Verts) n'ont pas participé au vote.

L'UE devrait-elle agir pour une plus grande inclusion sociale des réfugiés ainsi que pour leur intégration sur le marché du travail ?

Le vote des parlementaires européens du Sud-Est*.

Pour

Marie-Christine VERGIAT



Front de Gauche

Michel DANTIN



Les Républicains

Françoise GROSSETÈTE



Les Républicains

Renaud MUSELIER



Les Républicains

Vincent PEILLON



Parti socialiste

GUE/NGL

PPE

PPE

PPE

S&D

Contre

Marie-Christine ARNAUTU



Front national

Mireille D'ORNANO



Front national

Dominique MARTIN



Front national

Bruno GOLLNISCH



Front national

Jean-Marie LE PEN



Front national

ENL

ENL

ENL

NI

NI

Ne vote pas

Sylvie GOULARD



Mouvement Démocrate

Michèle RIVASI



Europe Écologie

Sylvie GUILLAUME



Parti socialiste

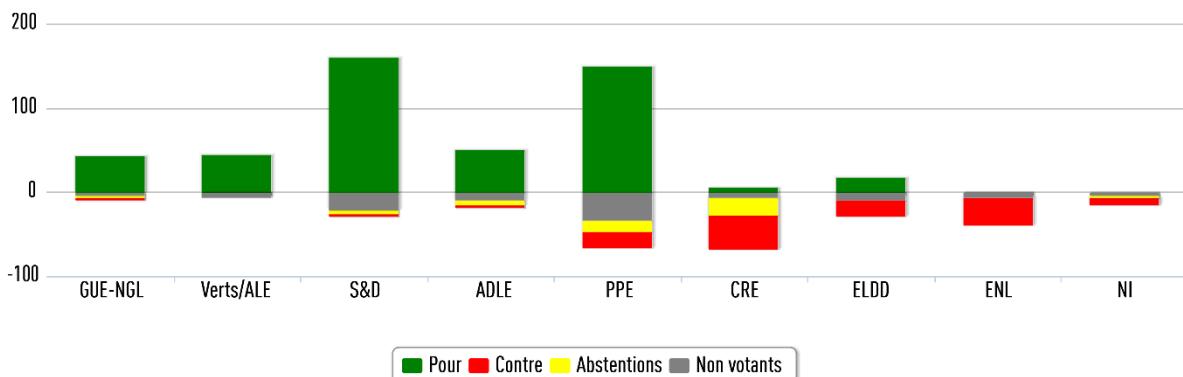
ADLE

Verts/ALE

S&D

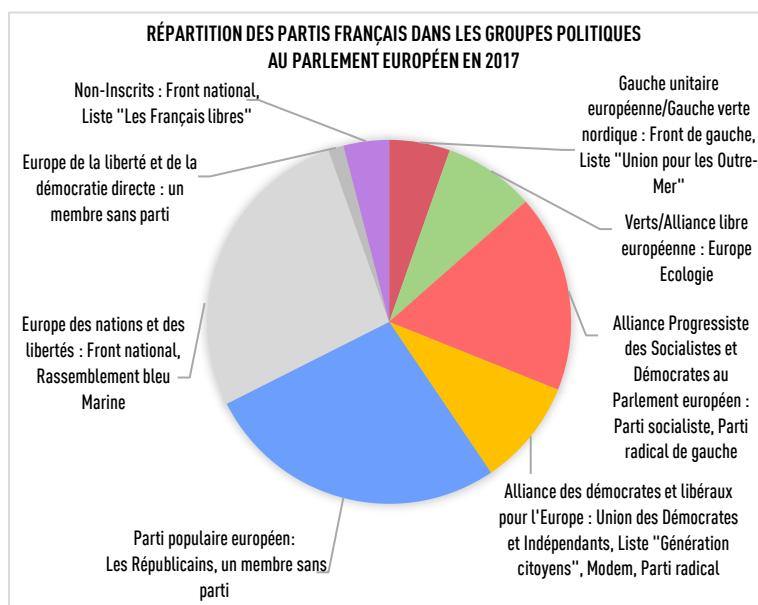
Les réfugiés devraient-ils faire l'objet d'une répartition en Europe ?

Le vote des parlementaires européens



Dès l'origine, la décision de répartir les réfugiés arrivant en Italie et en Grèce dans les autres États membres a été source de controverses et a même conduit à l'organisation d'un référendum en Hongrie. Le vote sur l'initiative du Parlement européen constitue une bonne occasion d'évaluer le degré de soutien au système des quotas par des députés représentant les 28 contextes nationaux. Même si le texte a été approuvé à une large majorité, de nombreux députés ont adopté une position critique. La proposition était soutenue par les groupes PPE, S&D, ADLE, Verts/ALE et GUE-NGL, et seuls les députés CRE, ENL et une partie de ceux du groupe ELDD ont voté contre la répartition des réfugiés.

Le vote des députés de la circonscription Sud-Est reflète de nettes divisions sur la question de la répartition des réfugiés. Les membres du Parti socialiste, des Verts et du Front de gauche ont soutenu le mécanisme proposé. De l'autre côté de l'échiquier politique, tous les députés Front national s'y sont opposés, tandis que les élus Les Républicains étaient partagés : Françoise Grossetête s'est abstenu, mais Renaud Muselier a été l'un des rares membres de son parti à voter en faveur de la proposition. Dans le groupe libéral, Sylvie Goulard a choisi de ne pas prendre part au vote.



Les réfugiés devraient-ils faire l'objet d'une répartition en Europe ?

Le vote des parlementaires européens du Sud-Est*.

Pour

Marie-Christine VERGIAT



Front de Gauche

Renaud MUSELIER



Les Républicains

Michèle RIVASI



Europe Écologie

Sylvie GUILLAUME



Parti socialiste

Vincent PEILLON



Parti socialiste

GUE/NGL

PPE

Verts/ALE

S&D

S&D

Contre

Marie-Christine ARNAUTU



Front national

Mireille D'ORNANO



Front national

Dominique MARTIN



Front national

Bruno GOLNISCH



Front national

ENL

ENL

ENL

NI

Abstention

Françoise GROSSETÈTE



Les Républicains

PPE

Absent

Michel DANTIN



Les Républicains

Jean-Marie LE PEN



Front national

PPE

NI

Ne vote pas

Sylvie GOULARD

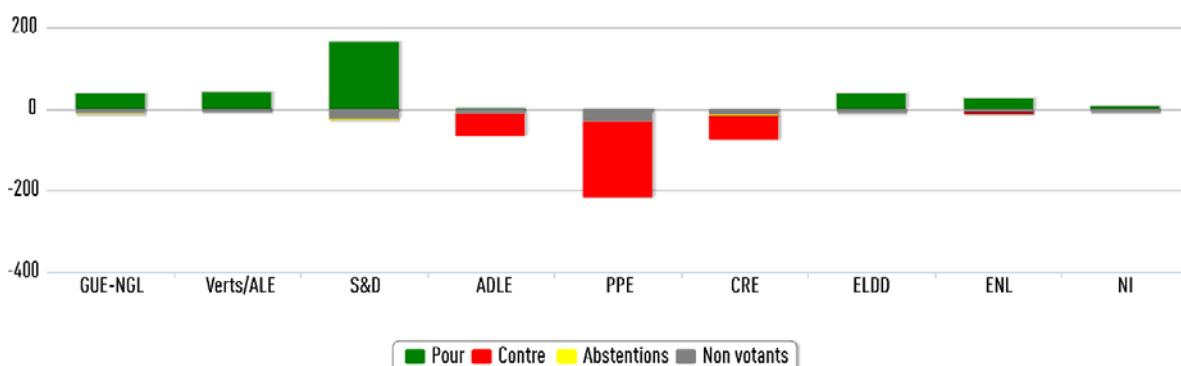


Mouvement Démocrate

ADLE

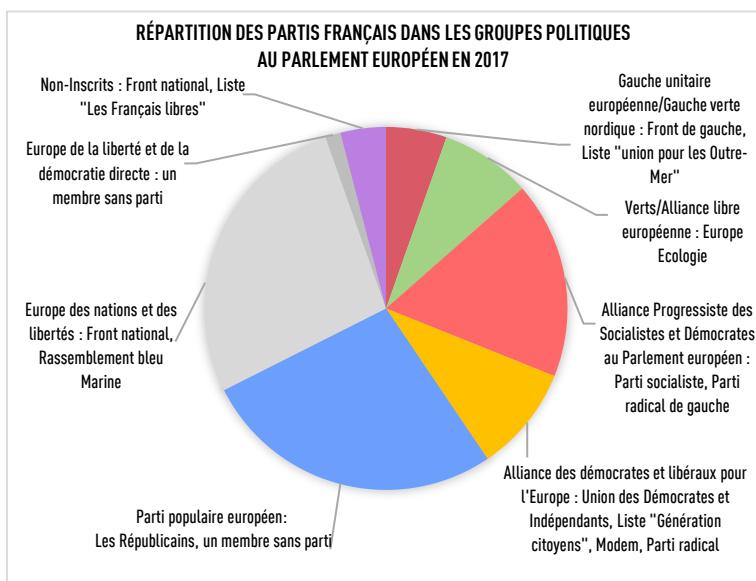
L'UE devrait-elle se concentrer davantage sur l'investissement public que sur la discipline budgétaire ?

Le vote des parlementaires européens élus en France



Bien que l'année dernière, la crise économique dans l'Union européenne ait été éclipsée par d'autres sujets urgents (le terrorisme, la crise des réfugiés, l'instabilité politique), le débat entre les partisans d'une hausse des dépenses publiques et les défenseurs des politiques d'austérité se poursuit.

Le Parlement européen est clairement divisé sur la question : lorsque le groupe eurosceptique a présenté un amendement au rapport sur le Semestre européen en 2015, qui appelait à diminuer les mesures d'austérité et à augmenter les dépenses publiques, 325 députés européens ont voté en faveur de cet amendement, tandis que 315 ont voté contre.



Sur cette question, les députés de la région Sud-Est de la France n'ont pas dévié de la ligne de leurs groupes politiques : les membres du parti Les Républicains et du Mouvement Démocrate se sont opposés à l'amendement et défendu des politiques de réduction du déficit budgétaire. Inversement, tous les autres députés ont soutenu une augmentation des investissements publics : les élus socialistes, ceux du Front national, d'Europe Écologie et du Front de gauche.

L'UE devrait-elle se concentrer davantage sur l'investissement public que sur la discipline budgétaire ? Le vote des parlementaires européens du Sud-Est*.

Pour

Marie-Christine VERGIAT	Marie-Christine ARNAUTU	Mireille D'ORNANO	Dominique MARTIN	Michèle RIVASI	Sylvie GUILLAUME
					
Front de Gauche	Front national	Front national	Front national	Europe Écologie	Parti socialiste
GUE/NGL	ENL	ENL	ENL	Verts/ALE	S&D
Vincent PEILLON	Bruno GOLLNISCH				
					
Parti socialiste	Front national				
S&D	NI				

Contre

Sylvie GOULARD	Michel DANTIN	Françoise GROSSETÈTE	Renaud MUSELIER
			
Mouvement Démocrate	Les Républicains	Les Républicains	Les Républicains
ADLE	PPE	PPE	PPE

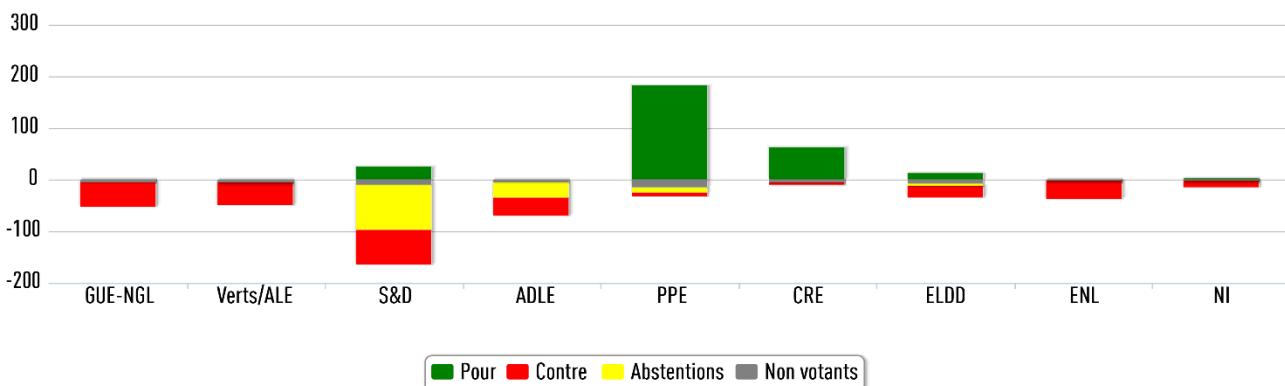
Excusé

Jean-Marie LE PEN

Front national
NI

L'UE devrait-elle renouveler l'autorisation du glyphosate pour 7 années supplémentaires ?

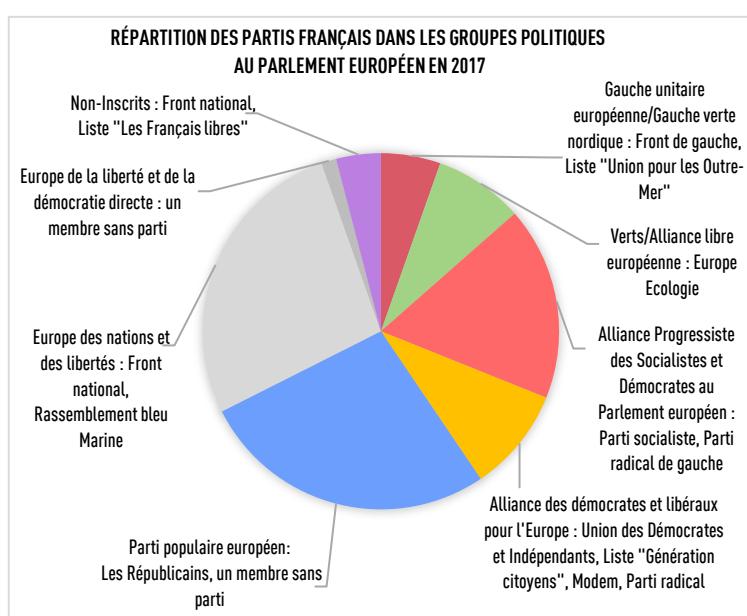
Le vote des parlementaires européens



Certains sujets techniques font parfois la une des journaux. C'est le cas du renouvellement de l'approbation de l'utilisation des pesticides à base de glyphosate, alors que les produits traités avec cette substance sont soupçonnés d'avoir des effets néfastes sur la santé des consommateurs. Néanmoins, le débat a mis en lumière des divisions marquées, voire des positions irréconciliables entre les députés, mettant ainsi la Commission dans une situation délicate. Par exemple, le gouvernement français était farouchement opposé au renouvellement. Finalement, la Commission a décidé de renouveler temporairement l'autorisation du glyphosate.

Au Parlement européen, un amendement favorable au renouvellement pour une période de sept ans du glyphosate a été adopté à une très courte majorité de seulement 16 voix. Cet amendement était porté par les groupes PPE et CRE, tandis que la majorité des députés Verts/ALE, GUE/NGL, ENL et ELDD a voté contre. Le groupe ADLE hésitait entre abstention et opposition, mais les plus divisés étaient les membres du groupe S&D. Et si la résolution finale du Parlement invite au renouvellement, le texte appelle par ailleurs à une limitation de l'usage du glyphosate.

Il est intéressant de noter que parmi les partis français, seuls les Républicains ont soutenu le compromis, tandis que tous les autres partis ont voté contre, même à l'encontre de la majorité de leur propre groupe politique.



Il est intéressant d'observer que parmi les députés français de la circonscription Sud-Est, seuls Les Républicains ont soutenu le compromis alors que les membres de tous les autres partis ont voté contre, parfois à l'opposé de la position de leurs groupes politiques respectifs.

Ainsi, sur 13 députés de cette circonscription, seuls Michel Dantin, Renaud Muselier et Françoise Grossetête (Les Républicains) ont soutenu le renouvellement de l'approbation du glyphosate.

L'UE devrait-elle renouveler l'autorisation du glyphosate pour 7 années supplémentaires ? Le vote des parlementaires européens du Sud-Est*.

Pour

Michel DANTIN



Les Républicains

Françoise GROSSETÈTE



Les Républicains

Renaud MUSELIER



Les Républicains

PPE

PPE

PPE

Contre

Marie-Christine VERGIAT



Front de Gauche

Marie-Christine ARNAUTU



Front national

Mireille D'ORNANO



Front national

Dominique MARTIN



Front national

Sylvie GOULARD



Mouvement Démocrate

Michèle RIVASI



Europe Écologie

GUE/NGL

ENL

ENL

ENL

ADLE

Verts/ALE

Sylvie GUILLAUME



Parti socialiste

Vincent PEILLON



Parti socialiste

Bruno GOLLNISCH



Front national

Jean-Marie LE PEN



Front national

S&D

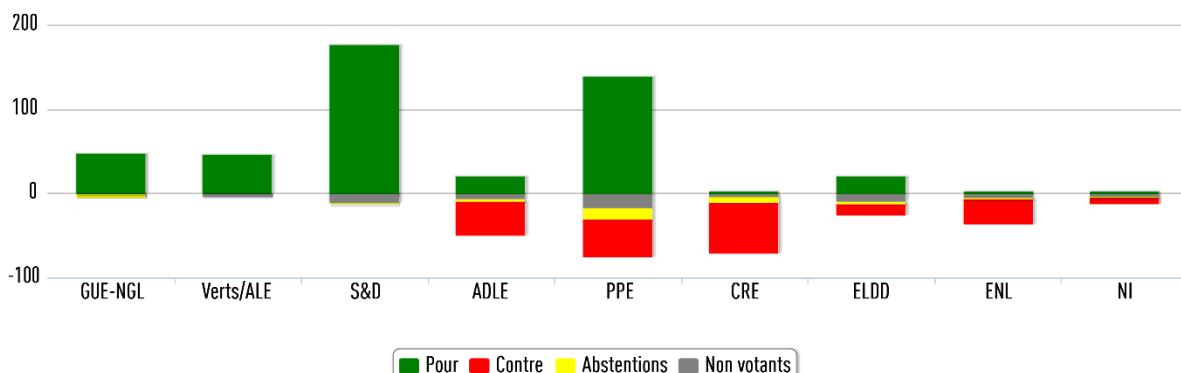
S&D

NI

NI

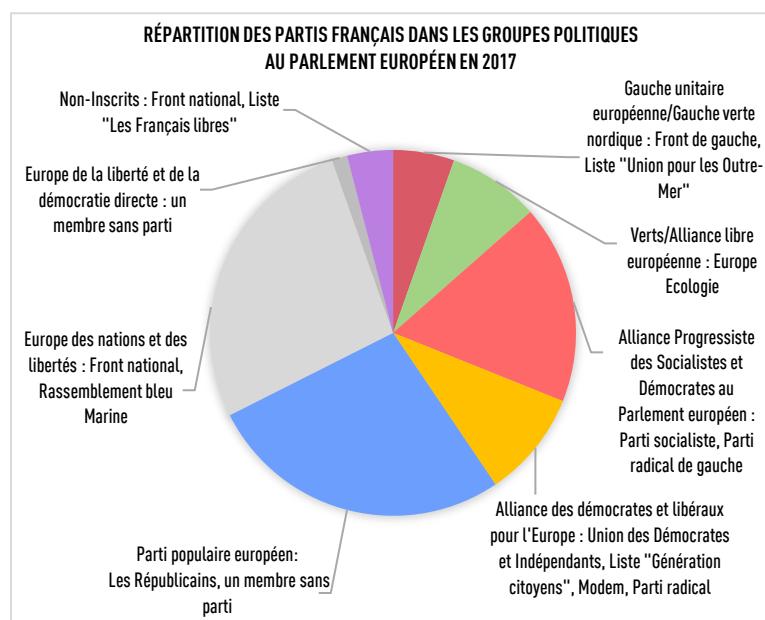
Faudrait-il harmoniser les charges sociales et les salaires des travailleurs détachés sur ceux des travailleurs locaux?

Le vote des parlementaires européens



De nombreuses entreprises envoient leurs employés travailler dans d'autres pays de l'UE, où les normes du travail sont souvent plus favorables que dans les pays d'origine. Le recours à des « travailleurs détachés » permet dans bien des cas à des entreprises de fausser la concurrence en versant à ces travailleurs des salaires inférieurs aux minima en vigueur dans le pays d'accueil. Pour prévenir ce qu'on appelle le « dumping social », les institutions européennes plaident pour que des normes salariales plus équitables soient appliquées pour un même emploi, y compris dans des pays différents. Dans ce contexte, un rapport élaboré par la commission de l'emploi et des affaires sociales a reçu un large soutien de la part de 66 % des députés européens, qui se sont prononcés pour un renforcement de la lutte contre le dumping social. Cette majorité était constituée des groupes GUE-NGL, Verts/ALE, S&D, PPE et de la plupart des députés ELDD.

Dans l'ensemble, les parlementaires français ont soutenu le renforcement des mesures de lutte contre le dumping social. Guillaume Balas, le député socialiste français qui avait été chargé de la rédaction du rapport, y a indiqué qu'il existe « un large éventail de pratiques abusives intentionnelles » dans ce domaine.



Les votes des députés de la circonscription Sud-Est reflètent le clivage entre leurs partis respectifs sur le dumping social. D'un côté, tous les députés présents Les Républicains, du Mouvement Démocrate, du Parti socialiste, des Verts et du Front de gauche ont voté en faveur du rapport sur le dumping social, rédigé par un socialiste d'une autre région, Guillaume Balas. De l'autre côté, tous les élus Front national de la circonscription Sud-Est ont rejeté la proposition d'intervention accrue de l'UE en matière de dumping social.

Faudrait-il harmoniser les charges sociales et les salaires des travailleurs détachés sur ceux des travailleurs locaux ?

Le vote des parlementaires européens du Sud-Est*.

Pour

Marie-Christine VERGIAT



Front de Gauche

Sylvie GOULARD



Mouvement Démocrate

Michel DANTIN



Les Républicains

Françoise GROSSETÈTE



Les Républicains

Renaud MUSELIER



Les Républicains

Michèle RIVASI



Europe Écologie

GUE/NGL

ADLE

PPE

PPE

PPE

Verts/ALE

Sylvie GUILLAUME



Parti socialiste

Vincent PEILLON



Parti socialiste

S&D

S&D

Contre

Marie-Christine ARNAUTU



Front national

Mireille D'ORNANO



Front national

Dominique MARTIN



Front national

Bruno GOLLNISCH



Front national

Jean-Marie LE PEN



Front national

ENL

ENL

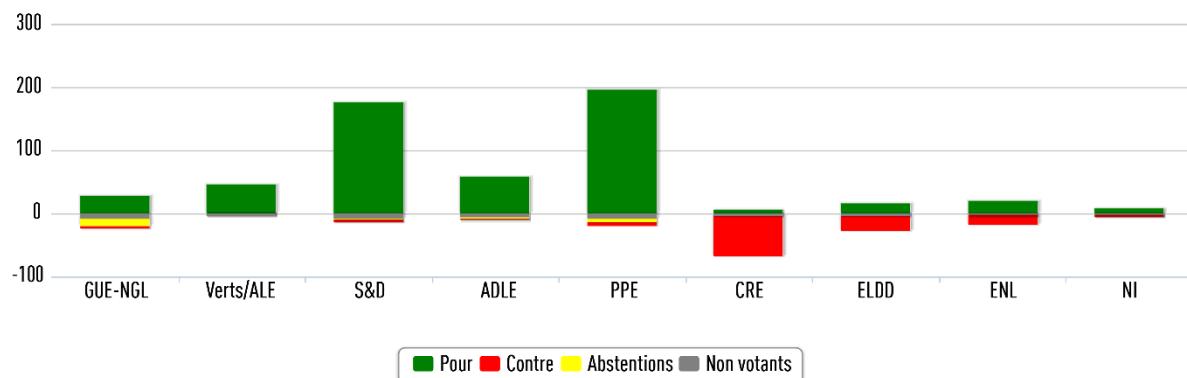
ENL

NI

NI

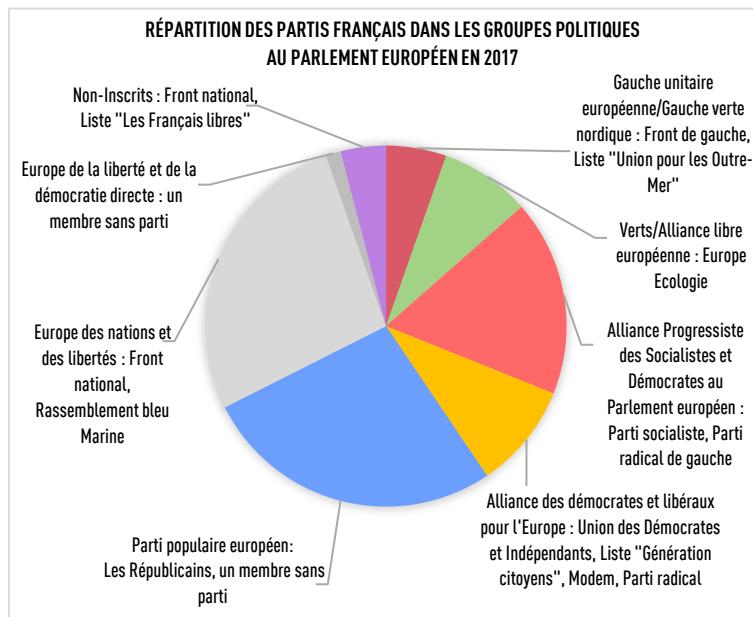
Faudrait-il une harmonisation fiscale au sein du marché unique ?

Le vote des parlementaires européens



Les disparités entre les politiques fiscales des différents États membres sont souvent source de controverse, plusieurs politiques favorables aux entreprises adoptées par certains États membres étant considérées comme néfastes pour l'économie des autres États membres. Dans le rapport sur la politique de concurrence approuvé par le Parlement européen en décembre dernier, les députés européens ont demandé à l'Union de ne pas se contenter de lutter contre les paradis fiscaux et de remédier aux lacunes : toutes les formes néfastes de concurrence fiscale au sein du marché intérieur devraient être contrées en renforçant la coordination et la convergence des politiques fiscales dans l'Union.

La grande majorité des députés européens a soutenu cette initiative (environ 79 %) et seuls les députés européens irlandais et britanniques ont fait preuve d'une opposition considérable.



Le net consensus des parlementaires européens s'est reflété dans le vote des députés français : sur 72 votants, quatre seulement n'ont pas soutenu le texte.

Dans le cas de la circonscription Sud-Est, tous les députés ont voté en faveur du renforcement de la coordination et de la convergence des politiques fiscales dans l'Union européenne, à l'unique exception de Michèle Rivasi (Verts), la seule de son parti à ne pas avoir participé au vote.

Faudrait-il une harmonisation fiscale au sein du marché unique ?

Le vote des parlementaires européens du Sud-Est*.

Pour

Marie-Christine VERGIAT	Marie-Christine ARNAUTU	Mireille D'ORNANO	Dominique MARTIN	Sylvie GOULARD	Michel DANTIN
					

Front de Gauche

Front national

Front national

Front national

Mouvement Démocrate

Les Républicains

GUE/NGL

ENL

ENL

ENL

ADE

PPE

Françoise GROSSETÈTE

Renaud MUSELIER

Sylvie GUILLAUME

Vincent PEILLON

Bruno GOLLNISCH

Jean-Marie LE PEN



Les Républicains

Les Républicains

Parti socialiste

Parti socialiste

Front national

Front national

PPE

PPE

S&D

S&D

NI

NI

Ne vote pas

Michèle RIVASI

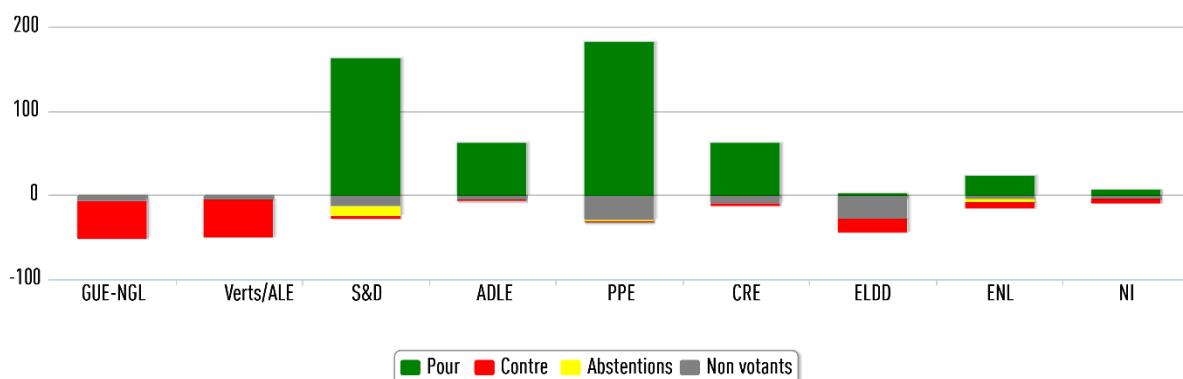


Europe Écologie

Verts/ALE

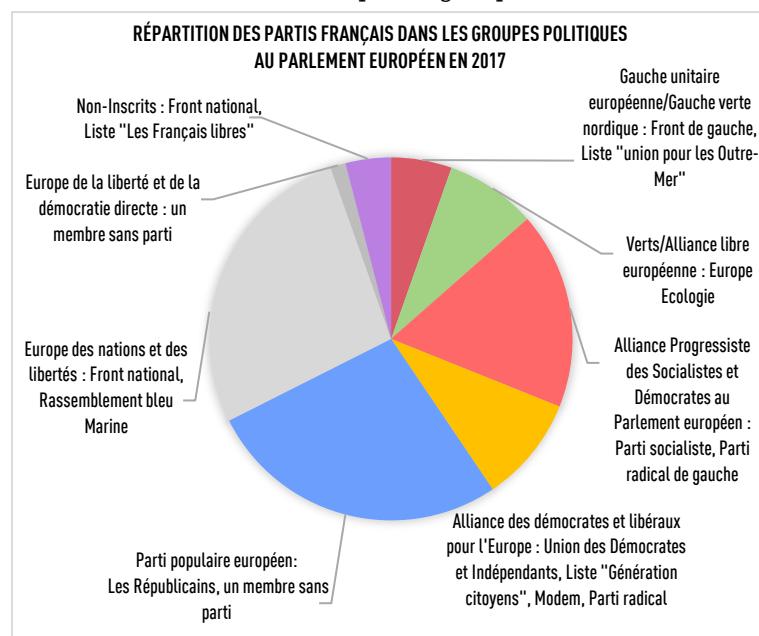
Le secret des affaires devrait-il être protégé ?

Le vote des parlementaires européens



Constance Le Grip, députée Les Républicains d'Île-de-France, a élaboré un rapport législatif sur l'harmonisation de la définition et de la protection des savoir-faire et des informations commerciales dans tous les États membres. Le Parlement a approuvé ce rapport à une large majorité (77 %), issue des voix des groupes S&D, ADLE, PPE, CRE et ENL. En revanche, les autres groupes politiques (Verts/ALE, GUE-NGL et ELDD) s'y sont opposés. Une première version de la directive avait été proposée par la Commission en 2013. Elle contenait une définition commune des secrets d'affaires ainsi qu'un dispositif encadrant les demandes de réparation par les victimes de vol de ces secrets d'affaires. Toutefois, le texte avait été critiqué en raison de possibles conséquences négatives sur la liberté d'information.

Il est intéressant de noter que le groupe d'extrême-droite Europe des Nations et des Libertés a



soutenu le rapport de Constance Le Grip et a contribué à son adoption, ce qui se produit rarement en plénière.

Il est intéressant d'observer que presque tous les députés, y compris ceux du Front national, des Républicains et du Parti socialiste ont soutenu le rapport Le Grip et contribué à son adoption. Seuls deux représentantes de la circonscription Sud-Est ont voté contre la protection des secrets d'affaires : Marie-Christine Vergiat (Front de gauche) et Michèle Rivasi (Verts).

Le secret des affaires devrait-il être protégé ?

Le vote des parlementaires européens du Sud-Est*.

Pour

Mireille D'ORNANO



Front national

Dominique MARTIN



Front national

Michel DANTIN



Les Républicains

Françoise GROSSETÈTE



Les Républicains

Renaud MUSELIER



Les Républicains

Sylvie GUILLAUME



Parti socialiste

ENL

ENL

PPE

PPE

PPE

S&D

Vincent PEILLON



Parti socialiste

Bruno GOLNISCH



Front national

S&D

NI

Contre

Marie-Christine VERGIAT



Front de Gauche

Michèle RIVASI



Europe Écologie

GUE/NGL

Verts/ALE

Absent

Marie-Christine ARNAUTU



Front national

Sylvie GOULARD



Mouvement Démocrate

ENL

ADLE

Excusé

Jean-Marie LE PEN

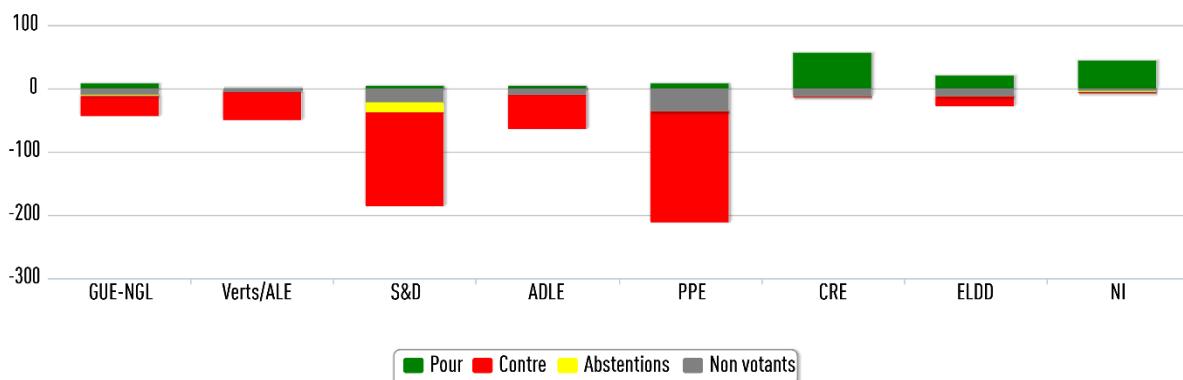


Front national

NI

L'UE devrait-elle s'opposer à l'instauration de normes minimales pour la mise en œuvre des garanties pour la jeunesse ?

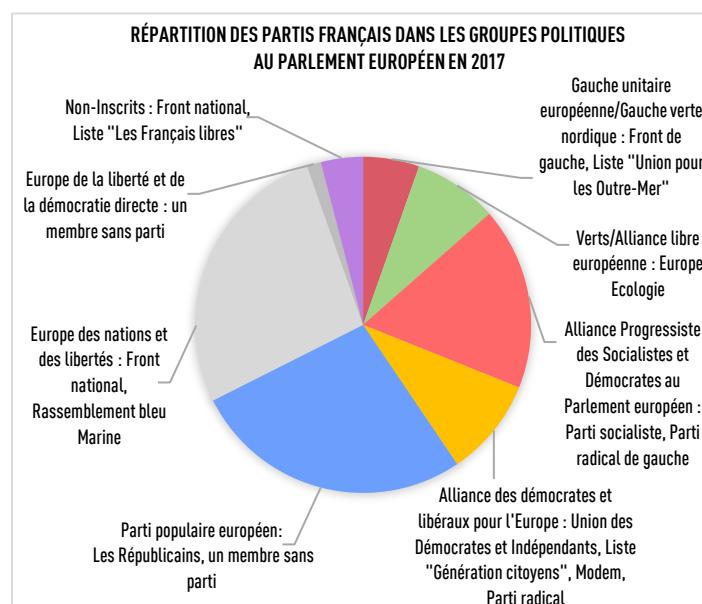
Le vote des parlementaires européens élus en France



La politique sociale relève généralement de la compétence des États membres de l'Union européenne. Toutefois, à certaines occasions, la Commission a essayé d'établir des cadres communs en matière de normes sociales et du travail dans l'UE.

Une résolution approuvée par le Parlement européen a ainsi appelé la Commission à proposer un cadre juridique européen comprenant des normes minimales contraignantes pour la mise en œuvre des garanties pour la jeunesse, y compris en ce qui concerne la qualité de l'apprentissage, des salaires décents pour les jeunes et l'accès aux services publics de l'emploi.

Le groupe CRE, conservateur et critique à l'égard des institutions européennes, était opposé à cette proposition et a déposé un amendement visant à supprimer la phrase correspondante. Finalement, la majorité des députés a soutenu l'appel à la mise en place d'un cadre européen dans ce domaine, à l'exception des parlementaires CRE, ENL et d'une partie des députés ELDD qui ont voté en faveur de l'amendement.



La plupart des députés français de la circonscription Sud-Est ont rejeté cet amendement et soutenu la mise en place d'un nouveau cadre juridique. Si tous les membres des Républicains, du Parti socialiste, du Mouvement Démocrate, des Verts et du Front de gauche se sont opposés à l'amendement, les députés du Front national sont restés fidèles à leur position et voté contre l'introduction de normes minimales européennes en matière de garanties pour la jeunesse.

L'UE devrait-elle s'opposer à l'instauration de normes minimales pour la mise en œuvre des garanties pour la jeunesse ?

Le vote des parlementaires européens du Sud-Est*.

Pour

Marie-Christine ARNAUTU



Front national

Mireille D'ORNANO



Front national

Dominique MARTIN



Front national

Bruno GOLLNISCH



Front national

Jean-Marie LE PEN



Front national

ENL

ENL

ENL

NI

NI

Contre

Marie-Christine VERGIAT



Front de Gauche

Sylvie GOULARD



Mouvement Démocrate

Françoise GROSSETÈTE



Les Républicains

Renaud MUSELIER



Les Républicains

Michèle RIVASI



Europe Écologie

Sylvie GUILLAUME



Parti socialiste

GUE/NGL

ADLE

PPE

PPE

Verts/ALE

S&D

Vincent PEILLON



Parti socialiste

S&D

Absent

Michel DANTIN

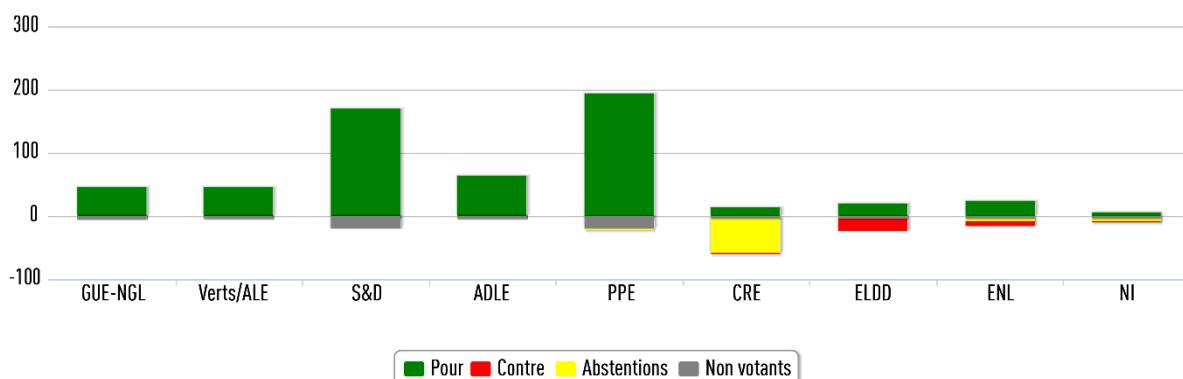


Les Républicains

PPE

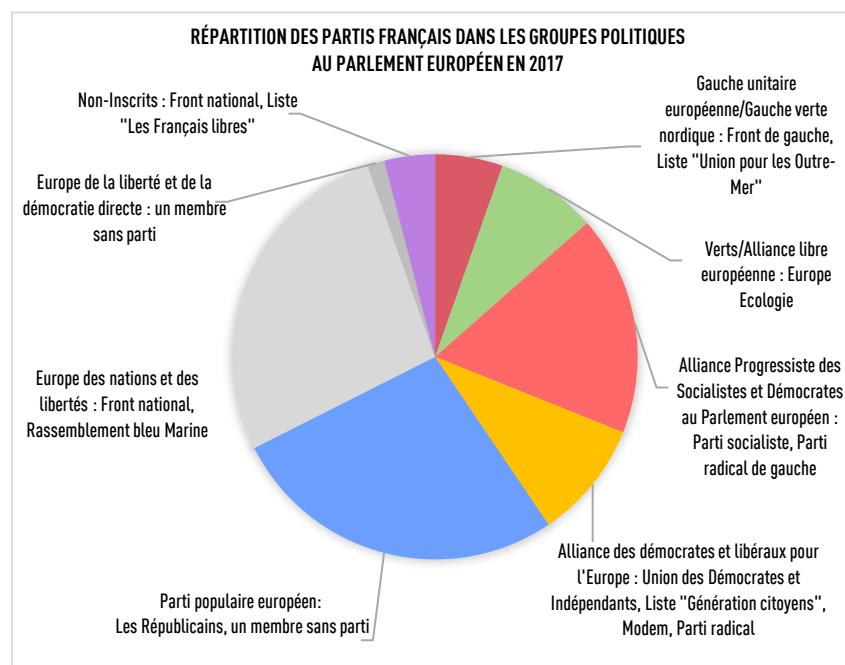
L'accès aux données bancaires liées au blanchiment d'argent devrait-il être facilité ?

Le vote des parlementaires européens



Dans le cadre du programme plus vaste de l'Union sur les mesures visant à lutter contre l'évasion et la fraude fiscales, le Parlement européen a adopté une proposition en vue de faciliter l'accès des autorités fiscales aux informations sur le blanchiment d'argent. En réalité, la lutte contre le blanchiment d'argent et celle contre l'évasion fiscale sont souvent interconnectées. Cette initiative spécifique et technique a été bien accueillie par les députés européens qui ont largement approuvé la proposition.

Même si certaines délégations nationales comme les délégations britannique et polonaise ont exprimé leur désaccord, les députés européens français ont soutenu à l'unanimité le projet d'intensifier la coopération sur ce sujet. Le rapport a été élaboré par un député socialiste français, Emmanuel Maurel.



Cette initiative a été très bien accueillie par les députés français, 67 d'entre eux ayant voté pour le texte final. De même, les élus de la région Sud-Est ont tous dit « oui » aux nouvelles mesures.



L'accès aux données bancaires liées au blanchiment d'argent devrait-il être facilité ?

Le vote des parlementaires européens du Sud-Est*.

Pour

Marie-Christine VERGIAT



Front de Gauche

Marie-Christine ARNAUTU



Front national

Mireille D'ORNANO



Front national

Dominique MARTIN



Front national

Sylvie GOULARD



Mouvement Démocrate

Michel DANTIN



Les Républicains

GUE/NGL

ENL

ENL

ENL

ADLE

PPE

Françoise GROSSETÈTE



Les Républicains

Renaud MUSELIER



Les Républicains

Michèle RIVASI



Europe Écologie

Sylvie GUILLAUME



Parti socialiste

Vincent PEILLON



Parti socialiste

Bruno GOLLNISCH



Front national

PPE

PPE

Verts/ALE

S&D

S&D

NI

Ne vote pas

Jean-Marie LE PEN



Front national

NI